

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

PROTECTION DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD DEMANDÉE PAR 7 264 PERSONNES... ET ÇA CONTINUE

Magog, mardi 8 mars 2005 – Le regroupement qui a été formé en vue de protéger le Parc national du Mont-Orford est heureux d'annoncer qu'il avait recueilli, en date du 8 mars, 7264 signatures de citoyens désireux de préserver l'intégrité écologique et territoriale du Parc en s'opposant à l'échange de terrains. On se rappellera que le 13 janvier dernier, une dizaine d'associations s'étaient réunies pour lancer une pétition qui se voulait à la fois un moyen de diffuser des renseignements sur la légalité et les répercussions environnementales du projet et de permettre aux gens qui partageaient le même point de vue – une majorité silencieuse – d'exprimer son opinion.

« Pour nous, le dossier du Parc du Mont-Orford porte sur la sauvegarde d'un patrimoine collectif et interpelle avant tout le respect de la *Loi sur les parcs*, déclare Gisèle Lacasse Benoit, la porte-parole du groupe. Nous souhaitons que les personnes qui nous gouvernent soient sensibles à l'opinion de leurs concitoyens, exprimée en particulier par l'adhésion massive à cette pétition. »

Cette pétition s'adresse aux députés de l'Assemblée nationale et plus spécifiquement au Premier ministre, monsieur Jean Charest.

Les **7 264 personnes** ont signé l'énoncé suivant :

JE M'OPPOSE AU RETRAIT DE TERRAINS DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD ET JE DEMANDE AU PREMIER MINISTRE, MONSIEUR JEAN CHAREST, DE RESPECTER LA LOI ET L'ESPRIT DE LA LOI SUR LES PARCS EN REFUSANT LA MODIFICATION DES LIMITES DU PARC ET AINSI, DE REFUSER L'ÉCHANGE ILLÉGAL DE TERRAINS PROPOSÉ AFIN DE PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ET TERRITORIALE DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD.

Cette première partie des signatures recueillies à ce jour, sera déposée à l'Assemblée nationale du Québec au cours des semaines qui viennent. Il est important de souligner que chacun des signataires avait le fardeau de nous retourner son appui par la poste. Nous demandons également les adresses afin de garantir la fiabilité des noms. La pétition est toujours en circulation et le regroupement continuera à recueillir des signatures jusqu'à ce que le conseil des ministres rende sa décision.

Ces milliers d'appuis viennent s'ajouter aux 61 mémoires et présentations verbales qui ont été déposés à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement en février dernier. Ces mémoires furent défendus par de nombreux experts, plusieurs groupes environnementaux régionaux et nationaux, qui représentent plusieurs milliers de membres ainsi que par plusieurs de nos concitoyens.

Selon le regroupement, la somme des mémoires, des témoignages et des milliers de signatures démontre bien qu'il n'y a **aucun consensus social** sur ce projet, mais qu'au contraire il suscite une **opposition massive et vive** puisque son incidence sur ce parc de conservation qu'est le Parc national du Mont-Orford serait désastreuse.

La Fondation Marécage Memphrémagog
L'Association de préservation du lac Magog
L'Association des propriétaires riverains du lac Bowker
L'Association pour la protection de l'environnement du lac Orford
L'Association pour la protection de l'environnement du lac Stukely Inc.
Le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog
Le Memphrémagog Conservation Inc.
Les Amis du Marais de la Rivière aux Cerises
Les Amis du parc du Mont-Orford
Et le regroupement Orford pour un parc sans condo

-30-

Pour information :
Gisèle Lacasse Benoit
Vice-présidente du Memphrémagog Conservation
Rés. : 819 868-1369